

## CFE-CGC de l'AP-HP

CGC-APHP@WANADOO.FR

Monsieur Martin HIRSCH  
Directeur Général de l'AP-HP  
3 avenue Victoria  
75004 Paris

**Objet : PREAVIS DE GREVE DU 24.09.19**

*Lettre Recommandée avec A.R.*

Paris, le 16 septembre 2019

Monsieur le Directeur Général,

Le syndicat CFE-CGC de l'AP-HP, conformément aux articles L.2512-1 et suivants du Code du Travail, à la Loi n° 83-634 du 13 juillet 1983, appelle **l'ensemble des agents de l'APHP** à un mouvement de grève dans le cadre de la journée nationale de mobilisation du :

### Mardi 24 septembre 2019

Nos revendications portent sur :

- La défense et la pérennisation du système de **retraite par répartition** et des régimes particuliers ;
- La **prise en compte de la pénibilité pour la retraite** (bonification retraite d'un an tous les 10 ans, accordée en 2003 aux infirmières en B, supprimée en 2010 pour la catégorie A)
- **Un moratoire sur les plans d'économies dans les établissements hospitaliers** (960 millions d'économies en 2018, 663 millions en 2019)
- **L'arrêt des suppressions d'emplois, de lits et de services et la mise en place d'effectifs proportionnels aux charges de travail**, pour répondre aux besoins de la population ;
- Une **revalorisation salariale** conforme aux responsabilités et compétences des professionnels infirmiers, avec une **juste rémunération des contraintes** (prime de nuit, indemnité WE)
- La reprise concrète de la **réingénierie IBODE, IPDE et cadre**, avec revalorisation de ces professionnels
- **La réactualisation du décret d'actes et d'exercice infirmier de 2004,**
- **le refus des glissements de tâches**

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur Général, l'expression de notre considération.



**Thierry AMOUROUX**  
Président de la CFE-CGC de l'AP-HP